

# Peyrilhac Inform'



★  
PEYRILHAC

N° 83 - AOUT 2024

## Le mot du Maire

Au vu de la situation actuelle, je ne peux commencer ce petit mot sans réagir à notre actualité politique. Après le premier coup de massue de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président de la République, arrive le second avec le Rassemblement National en tête à l'issue du premier tour. Je ne peux que me réjouir de la réaction républicaine de bon nombre de français qui ont suivi massivement les candidats unis en front républicain contre l'arrivée du Rassemblement National au pouvoir. Maintenant tout reste à faire... j'espère que tous nos élus sauront prendre leurs responsabilités pour assurer à la France un avenir serein et plein d'espoir, voir le sort des Français s'améliorer, avec des fins de mois moins difficiles, avec de vrais services publics qui fonctionnent, avec l'abrogation de la loi sur les retraites, etc.... Ne nous décevez pas....

Autre actualité importante, la météo, très pluvieuse depuis octobre 2023, très capricieuse faisant de gros dégâts dans certaines régions, notamment dans le nord. Dans notre région, nous avons été relativement épargnés contrairement à d'autres, je pense aux habitants des régions du nord de la France, de la Charente, de l'Isère et de bien d'autres encore, qui ont tout perdu, leurs maisons, leurs cultures, leurs vignes, leur outil de travail. Nous devons faire face à de plus en plus d'orages violents, d'orages de grêles, de tornades, ces catastrophes dites naturelles sont le résultat de notre aveuglement depuis des dizaines d'années sur l'état de notre planète. Aujourd'hui, nous avons enfin pris conscience du dérèglement climatique dû à l'activité humaine et mettons en place des actions citoyennes comme la lutte contre le gaspillage, la diminution et le tri des déchets, la rénovation énergétique des bâtiments, l'utilisation raisonnée de l'éclairage public.... A ce dernier propos, le conseil municipal a pris, lors de sa dernière réunion, la décision de l'extinction de l'éclairage public de 21h à 6h à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Cette décision va dans le sens d'une harmonisation au sein de Limoges Métropole et s'inscrit dans une volonté collective de réduire la consommation énergétique et de préserver la faune diurne.

Je me permets de m'adresser aux concitoyens qui possèdent des animaux dits domestiques, qui ne se comportent pas toujours comme des animaux éduqués en ne respectant pas les espaces verts et la quiétude des habitants. Je déplore également la surpopulation de chats notamment à Conore et dans le bourg à laquelle il est très difficile de faire face.

Dans les travaux à venir, il y a l'accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite qui est un chantier qui va débiter d'ici peu pour enfin redonner à ces personnes l'autonomie qu'elles méritent pour se rendre à la mairie.

Puis l'aménagement de la cour de l'école qui est encore à un stade d'étude car il est désormais très compliqué d'instruire des dossiers d'aides et de subventions, ce qui a pour effet de retarder l'exécution de ces projets. Nous tenons à profiter de toutes les aides possibles pour rendre la facture finale la moins élevée possible pour les finances de la commune et par conséquent pour les impôts de tous. A ce titre je tiens à préciser que la commune n'a pas augmenté les impôts fonciers pour l'année 2024 (ce qui n'empêchera pas une augmentation, mais de ce fait, elle sera plus limitée).

Tout le monde s'accorde à dire que la place de l'église est devenue un lieu agréable où peuvent se rencontrer les personnes pour discuter et échanger, le fleurissement est très réussi comme dans la plupart des parterres et des pots disséminés dans le bourg. Je rappelle que ces espaces sont entretenus par les agents communaux que je remercie ici pour leur engagement et leur professionnalisme. Le cimetière fait aussi partie de nos préoccupations en terme d'entretien, il fait l'objet de notre attention permanente qui porte ses fruits puisque beaucoup de personnes qui se rendent régulièrement au cimetière disent qu'il est très bien entretenu, je souligne également le travail remarquable de recensement et de gestion des concessions effectué par Delphine, secrétaire de mairie.

Puisque je suis dans les remerciements, je n'oublie pas les agents affectés à l'école, les ATSEMs, les agents de la garderie, le cuisinier, Etienne, qui concocte de bons petits plats appréciés de tous, la diminution drastique du gaspillage en témoigne. Sans oublier les secrétaires de mairie qui accueillent avec le sourire les personnes qui se présentent au secrétariat pour diverses démarches administratives ou autres. Je me répète peut-être dans tous mes écrits mais je tiens à féliciter tous les agents communaux qui servent la population au plus près de ses besoins dans ces temps qui sont difficiles où la critique est aisée...

Un grand merci tout particulier à Véronique, Aurore, Noémie et Caroline, directrice et directrice adjointe de l'ALSH, ainsi qu'à tous les animateurs des TAP qui ont participé activement, au côté de l'Amicale Laïque, à la fête de l'école en présentant leurs spectacles concoctés pour l'occasion.

Merci aux associations et à leurs présidents qui organisent des manifestations sur notre commune, merci à tous les bénévoles et merci à la population qui y participe. Vous pourrez lire dans ce bulletin, dans les pages réservées aux associations, des articles concernant ces manifestations.

L'activité de nos associations, l'embellissement floral de notre bourg et de nos villages, la rénovation de nos édifices communaux (réfection de la façade de la mairie), l'existence de terrains constructibles (lotissement de Fôt) contribuent fortement à l'attractivité grandissante de notre commune. Il ne reste que 3 lots disponibles au lotissement de Fôt sur les 14 du départ, parlez-en autour de vous ! Avec le conseil municipal, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et leur assure de notre disponibilité pour échanger ou se rencontrer.

On se marie beaucoup en 2024 à Peyrilhac, 12 célébrations auront lieu tout au long de l'année, je tiens à féliciter les heureux mariés et leur souhaiter beaucoup de bonheur.

Je tiens également à rendre un hommage personnel aux personnes disparues ces dernières semaines, Madame Odile Thomas, Madame Nicole Jaugeard, Messieurs Michel Gouet, Jean Laplagne et Jean Roussy qui participa avec le conseil des anciens, à l'ouverture de plusieurs chemins sur la commune notamment le parcours santé. J'ai une pensée pour leur famille et leurs amis.

Je rappelle que le secrétariat de mairie, pour le mois d'août, est ouvert les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Je vous souhaite une belle fin d'été et une excellente rentrée

Bien cordialement

Claude COMPAIN

### **Attention aux démarcheurs**

Certains démarcheurs abusifs prétendent qu'ils sont envoyés par la Mairie.

En aucun cas, la Mairie n'envoie des démarcheurs à votre domicile.

N'hésitez pas à relever le numéro d'immatriculation et appeler la Gendarmerie en cas de doute"

**Redoublez de vigilance et de prudence, il pourrait s'agir d'arnaques. !**

# Cabinet de kinésithérapeutes

Le cabinet de kinésithérapeute vient d'ouvrir sur la zone artisanale entre Peyrilhac et Senon.

L'adresse est : 2 rue des Eyglalières Z.A de l'Aqueduc 87510 PEYRILHAC

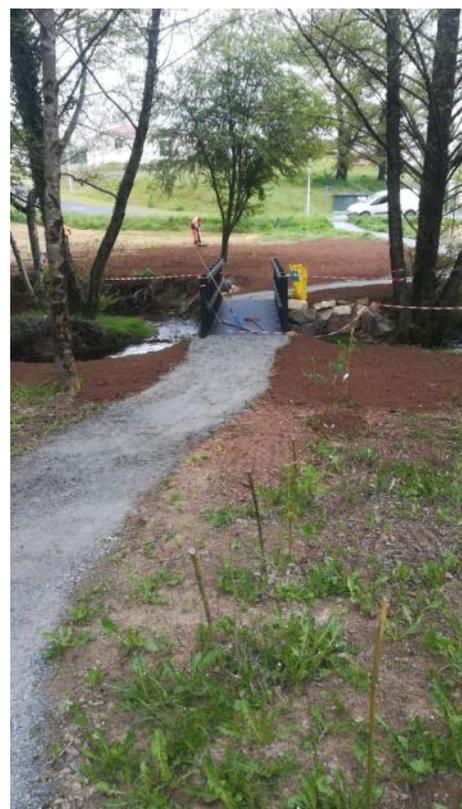
Vous pouvez joindre les trois praticiens au 06 71 67 27 39 pour une prise de Rendez-Vous.

Notre commune est maintenant bien pourvue en service de santé avec cabinet médical , pharmacie, cabinets d'infirmières et ostéopathe dans le bourg.



# Passerelle de la Fourmi

Cette passerelle est maintenant ouverte aux piétons et permet de relier les deux lotissements en toute sécurité en enjambant le ruisseau de la Fourmi. Le cheminement serpente au milieu d'une haie d'arbustes de toutes sortes généreusement offert par la Fédération Départementale de Chasse de la Haute Vienne. La plantation a été réalisée par les enfants de l'école de Peyrilhac. Dans quelques semaines un espace détente avec la pose d'une table de pique-nique sera à votre disposition.



# Réunion de village

Depuis 2017, nous proposons des réunions de village, celle de Banèche s'est tenue le vendredi 17 mai dans la grange de Pauline Guéraud, nous la remercions pour son accueil. Cette réunion permet d'échanger entre élus et habitants, et de partager un moment de convivialité



# Emission France Bleu Limousin

Stéphane Pigato est venu enregistrer et diffuser en direct une émission sur France Bleu Limousin à Peyrilhac le lundi 17 juin

Les élus ont été interviewés : Claude Compain a présenté la commune, Jérémy Roux la vie associative et Jean-Paul le patrimoine.

Christophe Rigaud a expliqué son activité d'apiculteur et Sébastien et Amélie Cardinal ont présenté la boucherie de campagne.

C'était l'occasion de mettre en valeur notre commune.



# LES ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2023

## FINANCES, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMUNICATION

### Finances

Le premier semestre est consacré au bilan de l'année précédente et aux prévisions pour l'année en cours. Comme à l'accoutumée, nous vous donnons les chiffres du compte administratif (C.A. = résultats de l'année précédente) et ceux du budget primitif (B.P.). Le budget primitif a été voté le 8 avril à la majorité des membres présents et représentés.

#### BUDGET PRINCIPAL

#### Section de fonctionnement :

#### DEPENSES (en Euros)

	Résultats 2023	Vote du budget 2024
voyages scolaires de fin d'année	270.00	2 000.00
eau	4 462.25	4 000.00
électricité	32 822.65	37 000.00
combustibles	16 130.51	19 000.00
carburants	15 076.87	20 000.00
alimentation cantine	39 859.88	40 000.00
fournitures d'entretien	4 757.13	5 000.00
fournitures petits équipements	5 767.12	6 000.00
vêtements / agents entretien	183.89	800.00
fournitures administratives	3 845.13	3 200.00
fournitures scolaires	7 316.83	6 600.00
autres matières & fournitures (fleuissement annuel)	709.38	750.00
loyer/Lges Habitat	4 972.80	5 197.00
locations (défibrillateur)	576.00	580.00
entretien des terrains	613.75	1 000.00
entretien bâtiments publics	1 160.32	14 000.00
autres bâtiments	1 748.28	1 700.00
entretien des réseaux	925.87	1 000.00
entretien matériel roulant	2 386.36	4 000.00
entretien autres biens mob.	4 702.73	4 500.00
maintenances	10 061.05	11 000.00
multirisque	6 157.00	6 674.00
primes assurances autres	2 580.00	3 200.00
documentation	540.20	650.00
autres frais (formations)	611.45	1 000.00
Honaires médicaux et paramédicaux	0	200.00
honoraires (vacations géomètre)	0	1 400.00
frais d'actes et de contentieux	0	500.00
divers/rémun interméd (diagnostics obligatoires)	0	500.00

annonces et insertions	512.50	600.00
fêtes et cérémonies	2 868.71	3 000.00
publications	2 399.40	2 600.00
transports périscolaires	4 060.00	4 200.00
frais d'affranchissement	2 521.09	3 000.00
frais de télécommunications	6 015.35	6 500.00
frais ouverture ligne de trésorerie/paiement en ligne	64.20	200.00
redevance spéciale LM	2 841.58	3 500.00
rembt à LM/vêtements de travail	52.15	500.00
analyses/cantine + légionellose	257.08	1 500.00
taxes foncières	3 106.00	3 800.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>192 935.51</b>	<b>230 851.00</b>
frais de personnel (charges comprises)	537 089.33	575 400.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>537 089.33</b>	<b>575 400.00</b>
indemnités Maire et élus	36 758.38	40 000.00
cotisation retraite Maire et élus	1 542.83	1 900.00
cotis. sécurité sociale part patronale		4 800.00
allocation élus en fin de mandat	50.60	60.00
créances admises en non valeur	0	1 000.00
autres chges gestions courantes	0	400.00
contrib.organismes regroupement	122 495.89	129 000.00
participations	5 556.27	6 000.00
subv. CCAS	2 000.00	500.00
participation voyage scolaire versée aux familles		140.00
subventions aux associations	4 620.00	3 500.00
chgs diverses (repas agts voirie+coop scolaire)	3 615.77	4 500.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>176 639.74</b>	<b>191 800.00</b>
reverst AC à Limoges Métropole	40 515.54	40 515.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>40 514.54</b>	<b>40 515.00</b>
intérêts des emprunts	8 567.34	8 000.00
intérêts ligne de trésorerie	0	200.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>8 567.34</b>	<b>8 200.00</b>
titres annulés		500.00
versement acompte/ filet de sécurité versé par l'Etat	8 019.00	0
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>8 019.00</b>	<b>500.00</b>
dot aux provisions pour risques & chges de fonctionnement		500.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>0</b>	<b>500.00</b>
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0</b>	<b>20 000.00</b>
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>963 765.46</b>	<b>1 067 766.00</b>
amort. étude DORSAL	8 484.58	8 485.00
amort/participation lotissement SELI	11 600.00	11 600.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>20 084.58</b>	<b>20 085.00</b>
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>983 850.04</b>	<b>1 087 851.00</b>
virement à la section d'investissement		97 215.00
<b>TOTAL</b>	<b>983 850.04</b>	<b>1 185 066.00</b>

## RECETTES (en Euros)

	Résultats 2023	Vote du budget 2024
concessions cimetièrre	7 000.00	1 200.00
droits de place	120.00	200.00
garderie	10 663.10	9 264.00
cantine	37 876.80	38 000.00
locations des salles communales	9 348.00	
remb.frais personnel/L.M.	2 611.20	83 800.00
remb fonct Voirie/LM	0	20 000.00
charges/loyer boucherie	348.00	350.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>67 967.10</b>	<b>152 814.00</b>
contributions directes	580 541.00	615 642.00
autres impôts locaux ou assimilés	7 384.00	7 000.00
impôts et taxes DSC		6 000.00
fds natio péréquation ress. comm. et interco.	30 913.00	25 000.00
droits de mutation	39 527.75	30 000.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>658 365.75</b>	<b>683 642.00</b>
dotation forfaitaire	151 865.00	149 808.00
dotation solidarité rurale	40 185.00	45 429.00
dotation nationale de péréquation.	12 579.00	14 484.00
participations Etat	5 955.00	5 500.00
Etat : compens.taxe foncière	5 190.00	4 000.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>215 774.00</b>	<b>219 221.00</b>
revenus des immeubles	17 161.39	17 000.00
redevance SFR	124.30	125.00
produits divers gestion courante (+loc salles en 2024)	5 670.05	19 600.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>22 955.74</b>	<b>36 725.00</b>
remboursement rémunérations	23 064.30	12 000.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>23 064.30</b>	<b>12 000.00</b>
libéralités reçues (dons)	160.00	0
mandat annulé sur exercice précédent	72.00	1 000.00
autres produits exceptionnels	640.52	
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>872.52</b>	<b>1 000.00</b>
<b>RECETTES RELLES</b>	<b>988 999.41</b>	<b>1 105 402.00</b>
amortissement subv DORSAL	6 743.96	6 744.00
<b>TOTAL CHAPITRE</b>	<b>6 743.96</b>	<b>6 744.00</b>
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>995 743.37</b>	<b>1 112 146.00</b>
excédent antérieur		72 920.00
<b>TOTAL</b>	<b>995 743.37</b>	<b>1 185 066.00</b>

## Section d'investissement

### DEPENSES

	Résultats 2023	Vote du budget 2024
taxe d'aménagement/local ACCA	1 348.00	1 150.00
remb. capital des emprunts	47 960.74	47 900.00
dépôts et cautionnements	0	400.00
plantation de vivaces	726.00	1 000.00
passerelle/ruisseau de la Fourmi	7 228.80	
aire de jeux/esplanade de Larraga	0	24 000.00
fourniture et pose de cavurnes	9 174.00	
matériels informatique (école, mairie)	18 546.73	5 000.00
autres mobiliers (école, cantine, mairie)	0	2 000.00
matériel divers (pour ateliers, école, cantine, mairie)	1 756.63	3 000.00
aménagement de la place de l'Eglise	0	18 000.00
travaux rénovation extérieur mairie	16 545.78	73 500.00
travaux rénovation bâtiments communaux	2 495.92	12 000.00
travaux salle polyvalente (charpente+couverture)	41 146.08	
accès PMR mairie	4 054.80	100 000.00
robinets thermostatiques école		3 000.00
travaux de rénovation/épicerie	35 114.07	
construction local ACCA	4 024.38	
raccordement préfabriqué école/fibre optique	2 025.58	
extensions réseau électrique	1 176.86	7 000.00
Dépenses imprévues		2 500.00
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>193 324.37</b>	<b>300 450.00</b>
amort subvention I.ges Métropole montée en débit	6 743.96	6 744.00
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>200 068.33</b>	<b>307 194.00</b>
déficit antérieur	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>200 068.33</b>	<b>307 194.00</b>

### RECETTES

	Résultats 2023	Vote du budget 2024
FCTVA	15 711.84	15 000.00
taxe d'aménagement	19 193.12	19 000.00
excédent de fonctionnement	0	54 773.00
subvention Etat	49 981.40	16 000.00
subvention Département	17 397.10	33 000.00
subventions divers organismes (SEHV, IM, ADEME, ...)	9 678.60	2 900.00
emprunt	0	0
produit des cessions	0	40 000.00
amortissement DORSAL	8 484.58	8 485.00
amort/participation lotissement SELI	11 600.00	11 600.00
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>132 046.64</b>	<b>200 758.00</b>
excédent antérieur	77 243.22	9 221.00
virement de la section de fonctionnement		97 215.00
<b>TOTAL</b>	<b>209 289.86</b>	<b>307 194.00</b>

**Détails des subventions et fonds qui ont été demandés pour l'exercice 2024 (ces montants peuvent être réajustés en fonction du coût réel des travaux)**

- Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux)

• Aménagement de la cour de l'école	45 000.00 €
• Accès PMR à la mairie	20 700.00 €
<b>Total</b>	<b>65 700.00 €</b>

- Conseil Départemental

Accès PMR à la mairie	13 800.00 €
Remplacement de l'aire de jeux sur l'esplanade de Larraga (budget supplémentaire d'avril)	4 367.00 €
<b>Total</b>	<b>18 167.00 €</b>

**Situation budgétaire au 31.12.2023**

section de fonctionnement

recettes de l'exercice	995 743.37 €
excédent des années précédentes	115 800.09 €
<b>total des recettes</b>	<b>1 111 543.46 €</b>
dépenses de l'exercice	983 850.04 €
déficit des années précédentes	0 €
<b>total des dépenses</b>	<b>983 850.04 €</b>
<b>excédent</b>	<b>127 693.42 €</b>

section d'investissement

dépenses de l'exercice	200 068.33 €
déficit des années précédentes	0 €
<b>total des dépenses</b>	<b>200 068.33 €</b>
recettes de l'exercice	132 046.64 €
excédents des années précédentes	77 243.22 €
<b>total des recettes</b>	<b>209 289.86 €</b>
<b>excédent</b>	<b>9 221.53 €</b>

Toutes sections confondues et en tenant compte des restes à réaliser (dépenses et recettes engagées mais non payées ou perçues en intégralité), le résultat au 31 décembre 2023 laisse apparaître une situation excédentaire de : 72 920.95 €.

**Vote du taux des deux taxes**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide, conformément aux prévisions de la commission des finances, une stabilité des taux des trois taxes perçues par la Commune en 2024 par rapport à 2023 : taxe sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti et taxe d'habitation.

Les taux de la Commune pour 2024 sont :

- taxe / foncier bâti	38.80 %
- taxe / foncier non bâti	87.90 %
- taxe d'habitation	16.27 %

Le produit attendu de ces deux taxes ainsi que de l'allocation compensatrice et du coefficient correcteur, nécessaire à l'équilibre du budget, est de 615 642.00 €.

## Vote des subventions et participations

### Contributions aux organismes de regroupement :

	résultats 2023	vote du budget 2024
S.I.E.P.E.A.	109 952.12	116 000.00
Syndicat électrification (SEHV)	9 364.07	9 350.00
ATEC 87	3 179.70	3 500.00
CAUE 87		150.00
<b>TOTAL</b>	<b>122 495.89</b>	<b>129 000.00</b>

### Subventions aux associations :

	résultats 2023	vote du budget 2024
A.C.C.A.	444.00	144.00
amicale sapeurs pompiers	63.00	63.00
amicale laïque	325.00	225.00
A.P.P.E.L.A.P.	144.00	144.00
assoc. lieutenants louveterie	0	45.00
assoc. Pêche Haute-Glane	23.00	23.00
assoc. Peyrilhac pétanque	1 225.00	0
C.H.A.L	32.00	32.00
club de gymnastique	72.00	72.00
club P.E.R.L.	225.00	225.00
comité de jumelage	762.00	1 424.00
comité des sports	375.00	0
conciliateur de justice du Limousin	100.00	100.00
coopérative scolaire	258.00	100.00
fédération des déportés	23.00	23.00
les archers d'iceluy país	144.00	144.00
mémoire de Nieul et alentours	225.00	0
mutilés du travail / F.N.A.T.H.	90.00	90.00
rencontres et solidarités	90.00	0
union départementales des DDEN		100.00
<b>TOTAL</b>	<b>4 620.00</b>	<b>2 954.00</b>
Imprévus		546.00
<b>TOTAL</b>	<b>4 620.00</b>	<b>3 500.00</b>

Seules les associations ayant présenté une demande écrite (accompagnée du bilan moral et financier pour l'année écoulée) se sont vu attribuer une subvention.

Des subventions exceptionnelles complémentaires peuvent être attribuées sur présentation d'un projet spécifique.

## Participations :

	résultats 2023	vote du budget 2024
assoc. des Maires	329.93	350.00
assoc. Maires ruraux	268.65	274.00
Aide aux Seniors du canton de Nieul	1 702.50	1 750.00
particip. frais scolarité classe spécialisée	1 956.69	1 500.00
S.P.A. refuge du Mas du Loup	1 298.50	1 622.00
<b>TOTAL</b>	<b>5 556.27</b>	<b>5 496.00</b>
Imprévus		504.00
<b>TOTAL</b>	<b>5 556.27</b>	<b>6 000.00</b>

## Tarifs des différents services

### **Location des salles communales - depuis le 15 avril 2024**

#### **Salle polyvalente :**

##### Location :

- 350 € pour un week-end pour les habitants de la Commune
- 520 € pour un week-end pour les personnes domiciliées hors Commune
- 160 € pour une réunion de travail sur la journée
- 1 € par personne pour les couverts
- 110 € pour les associations à partir de la deuxième réservation, la première location reste gratuite
- 30 € de forfait pour le chauffage pour la période allant du 1er octobre au 30 avril, applicable à toutes les locations
- La caution est fixée à 600 € (y compris pour la première utilisation des associations)

##### Vaisselle (casse ou perte) / à l'unité :

- Gamelle, planche à découper : 200 €
- Poêle, casserole, plat pour le four, passoire : 60 €
- Plat inox, cassin, louche, écumoire, chinois, couteau, verre doseur, fourchette à viande, fouet, saladier, pichet, plat inox : 20 €
- Cuillère de service, louche de service, économe, spatule, décapsuleur, ouvre-boîte, assiette, tasse à café, corbeille à pain, plateau de services, plat cocktail : 5 €
- Verre, couvert : 2 €
- Nettoyage si la vaisselle est rendue sale : 10 €/tour de lave-vaisselle
- Mobilier / à l'unité :
- Table : détérioration/casse : 300 € ; nettoyage : 10 €
- Chaise : casse : 30 € ; nettoyage : 5 €

Toute location non annulée dans un délai inférieur à 30 jours calendaires sera due dans son intégralité, y compris pour la première location des associations : celles-ci devront s'acquitter de la somme de 110 €.

#### **Salle du temps libre :**

110 € pour un week-end

10 € de forfait pour le chauffage pour la période allant du 1er octobre au 30 avril, applicable à toutes les locations

300 € pour la caution

### **Funéraires – depuis le 15 avril 2023**

#### **concernant les cases de columbarium :**

300 € pour une concession temporaire de 15 ans, renouvelable ;

600 € pour une concession trentenaire, renouvelable.

#### **concernant les cavurnes :**

600 € pour une concession temporaire de 15 ans, renouvelable ;

1 200 € pour une concession trentenaire, renouvelable.

#### **concernant les concessions en terre :**

300 € l'emplacement pour une concession de 15 ans, renouvelable ;

600 € l'emplacement pour une concession de 30 ans, renouvelable ;

900 € l'emplacement pour une concession de 50 ans, renouvelable ;

30 € pour la location du caveau communal les six premiers mois, 50 € les six mois suivants.

# VOIRIE - ENVIRONNEMENT -

## BATIMENTS COMMUNAUX - URBANISME

### Voirie et Réseaux

Claude COMPAIN



*Entretien du bourg par les employés communaux*

Les travaux d'entretien de la voirie ont été quelque peu perturbés par la météo très pluvieuse ces dernières semaines. Toutefois, des ateliers de curage de fossé ont pu être réalisés.

Une campagne de projection-émulsion réalisée par une entreprise spécialisée va intervenir cet été sur Banêche, le Mas du Bost, Trachaussade etc..

Du point à temps sera, quant à lui, réalisé par une entreprise ainsi que le groupe géographique sur diverses voies de la commune.

Je rappelle que l'entretien des chemins hors le sentier de randonnée des grandes allées de 21 km, est logiquement à la charge des propriétaires riverains.

Le revêtement de l'arrière de la place de l'église va être repris, en raison de certaines malfaçons dues aux mauvaises conditions météorologiques lors des travaux.

*Point à temps route des 3 fermes*



### **Demande d'aliénation d'un chemin rural**

Le Conseil Municipal a traité une demande d'aliénation au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024. Elle se situe au village de Conore. Le Conseil Municipal a décidé de soumettre ce dossier à enquête publique au vu des éléments présentés. Il ne manque que la réponse écrite des requérants pour savoir s'ils sont d'accord pour cela au vu des éléments contenus dans la délibération.

### **Fibre optique**

De nombreux villages ont été reliés à la fibre optique.

Afin de tester votre éligibilité, vous pouvez consulter le lien suivant :

<https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

## **Urbanisme**

### **Lotissement de Fôt**

Il ne reste plus que trois lots disponibles. Vous pourrez trouver tous les renseignements utiles (superficie, prix de vente, ...) en contactant la SELI :

<https://www.se-limousin.fr/offres-immobilieres>

ou au 05 55 10 43 08 (Christelle – responsable d'opération)

### **Antenne relais au Stade - Vente de la parcelle**

La société HIVORY souhaitait acquérir le terrain sur lequel se situe l'antenne relais dans le Bourg. Jusqu'à présent, une location annuelle était versée à la collectivité.

Le Conseil Municipal avait décidé d'accepter de céder 52.50 m<sup>2</sup> à l'entreprise moyennant la somme de 40 000.00 €. La vente est intervenue en mai 2024.

### **Projet d'implantation d'un parc photovoltaïque sur les communes de Peyrilhac et Saint-Gence**

Le commissaire enquêteur, désigné par le Préfet, a rendu ses conclusions suite à l'enquête publique qui s'est tenue du 02 avril au 03 mai 2024.

Il a émis un avis favorable aux permis de construire déposés pour ce projet à Peyrilhac et Saint-Gence.

C'est le Préfet qui prendra les arrêtés relatifs à ces permis de construire.

### **Autorisation environnementale pour la création d'un centre d'engraissement de bovins par la SAS T'Rhéa**

Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à cette demande. Le « dossier proposé et les réponses fournies notamment sur la problématique de l'eau et les risques de pollutions sur le site de Chavagnac ne [...] semblent pas suffisants pour un dossier de cette nature ».

Le CODERST (Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) doit étudier le dossier en septembre.

Le Préfet prendra la décision in fine.

## Travaux sur le bâtiment du multi-service :

. Les baies vitrées sont remplacées par des doubles vitrages isolant de sécurité en verre feuilleté.

## Rénovation des façades de la mairie :

Après plusieurs mois de travaux, la restauration des façades est maintenant terminée. Cette restauration a été réalisée par l'entreprise BLANCHON de Limoges en veillant à respecter et valoriser l'architecture de l'édifice et ses matériaux, dans le but de transmettre ce patrimoine aux générations futures. Les matériaux et techniques employés ont été rigoureusement choisis pour préserver l'aspect original de l'édifice. Des ornements disparus de la façade ont été reconstitués à l'identique sur la base d'esquisses. En plus de la restauration des façades, les avant-toits ont été repeints par l'entreprise ABLM de Limoges et les volets remplacés par l'entreprise SCM de St Jouvent. Un éclairage nocturne avec des leds est prévu, afin de mettre en valeur cette magnifique mairie.



*Vue de devant pendant les travaux*



*Vue de devant après les travaux*

## Opération Haiecolier

Le 29 mars dernier a eu lieu l'opération Haiecolier.

Les enfants de la maternelle ont profité d'une matinée ensoleillée pour planter chacun un arbre et ainsi participer à l'embellissement de notre commune.

Vous pouvez voir ces plantations à côté de la nouvelle passerelle installée entre le lotissement de la Fourmi et celui de Fot.

Cette opération est portée par la fédération départementale de la chasse avec l'appui de l'ACCA de Peyrilhac. La commune a, quant à elle, trouvé le terrain mais aussi ses agents ont fait toute la préparation avec le plus grand soin.

Après l'effort, les enfants ont pu récupérer autour d'un goûter offert par la commune. A voir le sourire sur le visage des enfants, ce moment de convivialité a été fortement apprécié.

La commune en profite pour remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé afin que cette matinée se déroule dans les meilleures conditions.



*Plantations près de la Fourmi*



# Fleurissement

Jean-Paul PERRAUDIN

Malgré une météo peu favorable, nos employés communaux ont procédé en cette fin de printemps au fleurissement du bourg. Depuis plusieurs mois tout était prévu, répertorié et préparé minutieusement afin que les massifs et jardinières profitent d'un large panel de fleurs. Par mesure d'économie, la majorité des plants ont été réalisés par nos employés communaux. Les Serres De Sourue nous ont fournies le reste et principalement des vivaces qui demandent moins de soins et moins d'eau.



*Vue de la mairie*



*Place de l'Eglise*



*Plantations à Conore*

# ECOLE - CANTINE - ACTIVITES PERISCOLAIRES



Le barbecue de fin d'année a eu lieu le 5 juillet pour la joie de tous les enfants de l'école .

Le soleil était au rendez-vous et nous avons pu profiter de l'ombre du préau.



# La classe dehors

Dans le cadre de son projet pédagogique, l'enseignante Emilie souhaite pouvoir faire classe dehors.

Nous tenons à remercier l'entreprise Chaleix située à Chamboret qui a fait don d'éléments de bois pour la création de cette classe dehors. Ces éléments ont été assemblés pour fabriquer des bancs, et installés par les employés communaux près de la passerelle du ruisseau de la Fourmi, entre les deux lotissements de la Fourmi et de Fôt.



# Menus de la cantine

La loi EGAlim fixe des objectifs ambitieux à la restauration collective publique et privée pour **permettre la transition vers une alimentation de qualité et durable**. Notre cantine s'efforce de répondre à ces objectifs dans le souci d'offrir à nos enfants des repas de qualité.

La loi EGAlim comporte [5 grandes mesures](#) :

- **Des approvisionnements plus durables et de qualité** : nous nous orientons vers des achats de produits bruts Bio ou sous signe officiel de qualité, locaux de préférence, cuisinés sur place par notre cuisinier Etienne. Pour cette raison, nous avons fait une Demande d'agrément FranceAgriMer à la mesure « Programme Lait et Fruits à l'école », qui nous permettrait d'obtenir des subventions pour compenser le surcoût. Nous prévoyons aussi d'équiper le restaurant scolaire de robots coupe-légumes et pâtissier pour faciliter le travail en cuisine.
- **Des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire**, ce qui est déjà très bien réalisé en adaptant les portions aux enfants.
- **Une diversification des sources de protéines** en utilisant des protéines végétales un jour par semaine.
- **La fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques**, ce type de contenants est rarement utilisé à Peyrilhac.
- **L'informations des convives**, les menus sont affichés sur le panneau d'affichage ou sur le site de la commune et nous indiquerons s'il s'agit de produits Bio ou sous signe officiel de qualité.

# Ecole

## Inscription des enfants à l'école

Les parents des enfants nés en 2020, ou ceux qui viennent d'arriver sur la commune et qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école pour la rentrée de septembre, doivent se manifester au plus tôt auprès du secrétariat de mairie afin de procéder à ces inscriptions. Ils doivent fournir le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant à inscrire.

## Horaires de l'école à la rentrée de septembre:

	Matin		Après-midi	
	Entrée en classe	Sortie de classe	Entrée en classe	Sortie de classe
Lundi	8h45	12h00	13h30	16h05
Mardi	8h45	12h00	Temps d'activité périscolaire	
Mercredi	8h45	12h00		
Jeudi	8h45	12h00	13h30	16h05
Vendredi	8h45	12h00	13h30	16h05

## Rentrée scolaire

La rentrée des classes aura lieu le **lundi 2 septembre 2024**, 110 élèves sont inscrits.

Effectif prévisionnel :

PS : 11

MS : 17

GS : 11

CP : 14

CE1 : 16

CE2 : 12

CM1 : 13

CM2 : 16

Les listes et la répartition des élèves seront affichées le vendredi 30 août à 18h sur le panneau d'affichage.

Emeline Pauty est la nouvelle enseignante affectée à l'école, nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous retrouverons les enseignantes : Emilie Labarde, Aurélie Hovaere, Christelle Angleraud, et Anaïs Dupuy.

## Transports scolaires

Un système de transports scolaires existe pour les enfants de la maternelle au lycée. Si vous souhaitez en bénéficier et que votre ou vos enfants ne sont pas encore inscrits, il faut compléter la demande en ligne.

Pour l'école primaire : [limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr) – rubrique « transports scolaires » ;

Pour le collège de Nantiat : [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

# Cantine

## Païement de la cantine

Le prix du repas est de 3,00€ à compter de la rentrée de septembre 2024.

Les repas de la cantine sont facturés aux parents tous les deux mois (exemple : la première facture couvrira la période de septembre-octobre, jusqu'aux vacances de la Toussaint).

La facture arrive au domicile des familles qui pourront la régler par chèque, par TIP, par internet (via le site internet de la Commune : [www.peyrilhac.fr](http://www.peyrilhac.fr)) ou en espèces auprès de la direction générale des finances publiques.

# Garderie

## Tarifs pour l'année scolaire 2024/2025

Le Conseil Municipal a voté un tarif unique de 1,50 € par demi-journée. Comme la cantine, ce service est facturé aux familles tous les deux mois.

La première facture interviendra après la fin septembre afin que les familles qui utilisent la cantine et la garderie n'aient qu'une seule facture à payer par mois.

Tous les enfants entrant dans l'enceinte de l'école avant 8h35 ou restant après 16h05 seront considérés comme inscrits à la garderie entraînant le paiement du service.

## Horaires

Les horaires de la garderie : à partir de 7h00 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.



SIEPEA  
DU PAYS  
DE GLANE

Nathalie FONTAINE

Présidente du SIEPEA

Comme je l'indiquais dans le dernier bulletin, le projet de construction du Pôle Enfance a véritablement vu le jour durant l'été 2021 avec la désignation du maître d'œuvre SPIRALE. Eté 2024, 3 ans après, je peux fièrement vous annoncer la fin de la construction de ce bâtiment qui abritera une crèche, un ALSH, un RPE et un pôle administratif. Le planning a été respecté, je remercie chaleureusement tous les acteurs qui ont contribué à la réussite, dans les délais, de ce magnifique projet, merci au maître d'œuvre, merci à toutes les entreprises qui sont intervenues sur ce chantier, merci au personnel du SIEPEA, notamment Mr Barretau (DGS), qui ont suivi assidument toutes les étapes de la construction.

Juillet sera le mois des déménagements de la crèche, du pôle administratif et du RPE, celui de l'ALSH n'interviendra que fin août, après les dernières vacances dans les locaux situés à Veyrac.

La crèche ouvrira ses portes dans les nouveaux locaux le 20 août 2024, le RPE ouvrira les siennes le 26 août 2024 et pour l'ALSH ce sera le 4 septembre 2024. A la rentrée, les mercredis après-midis, les enfants de Peyrilhac, de Saint Gence et de Nieul iront au nouveau pôle enfance, les enfants de Veyrac resteront sur le site actuel de l'ALSH. Pour les vacances, tous les enfants se retrouveront dans le nouveau pôle enfance.

Merci à l'entreprise Edition Porcelaine située à Maison Neuve pour la réalisation des assiettes et bols, aux couleurs du SIEPEA.



*Photos de début Juillet*



# Commission Communale d'Aide Sociale

## BUDGET

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Résultats 2023	Prévisions 2024
colis et goûter de Noël	3 169.81	3 500.00
secours	0	2 283.19
secours remboursables	330.00	500.00
<b>TOTAL</b>	<b>3 499.81</b>	<b>6 283.19</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Résultats 2023	Prévisions 2024
concessions cimetière	3 500.00	600.00
subvention communale	2 000.00	500.00
Remboursement secours attribués	0	0
dons		0
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>5 500.00</b>	<b>1 100.00</b>
excédent antérieur	3 183.00	5 183.19
<b>TOTAL</b>	<b>8 683.00</b>	<b>6 283.19</b>

#### Situation budgétaire au 31.12.2023

recettes de l'exercice	5 500.00 €
excédent des années précédentes	3 183.00 €
<b>total des recettes</b>	<b>8 683.00 €</b>
dépenses de l'exercice	3 499.81 €
<b>excédent à reprendre en recettes 2024</b>	<b>5 183.19 €</b>

#### Secours

Si vous rencontrez des difficultés pour obtenir une aide quelconque à laquelle vous pensez pouvoir prétendre, la Commune peut vous aider, ne serait-ce que par la communication de renseignements ou d'adresses. N'hésitez pas à venir au secrétariat de mairie en cas de besoin. L'élue en charge de l'aide sociale est Mme Nathalie FONTAINE .

#### Aide aux Seniors du canton de Nieul

Ce service est à votre disposition pour vous informer dans le domaine de l'aide aux personnes âgées.

Voici ses coordonnées :

Centre social

16, rue du 8 mai 1945

87510 NIEUL

Tel : 05 55 75 69 44 (bureau ouvert de 8h30 à 12h30)

Adresses mail : [association.aide.seniors@gmail.com](mailto:association.aide.seniors@gmail.com)

#### Portage de repas

Si vous souhaitez avoir accès à ce service, il vous faut contacter Monsieur Lasthère, référent gérontologique au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, au 05 55 58 91 19.

#### Aléas climatiques

Un registre, destiné à ce que l'équipe municipale puisse prendre de vos nouvelles par téléphone ou vienne vous rendre visite pour s'assurer que tout va bien lors d'épisodes de fortes chaleurs ou l'hiver lors de grands froids, existe toujours.

Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie (05 55 75 84 15). N'hésitez pas à nous solliciter.

# DIVERS

## Recensement militaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie leur remettra une attestation qu'ils devront impérativement conserver.

Cette attestation leur sera indispensable notamment pour une inscription au permis de conduire, à un examen scolaire ou un concours.

## Attention aux vols

Nous vous rappelons d'être extrêmement vigilants. Faites attention à bien fermer portes et fenêtres en cas d'absences (courtes ou prolongées) ainsi qu'à ne pas garder trop de liquidité chez vous et, en tout état de cause, à les conserver de la manière la plus discrète possible.

## Bonnes relations de voisinage

- **Animaux domestiques**

Propriétaires d'animaux domestiques, si vous appréciez la compagnie de vos compagnons à quatre pattes, votre voisinage ne doit pas pâtir de leur présence. Faites attention à ce que leurs aller et venues n'occasionnent pas de gêne alentours et si c'était le cas, merci de mettre tout en œuvre pour garantir la tranquillité de tous.

- **Circulation et stationnement**

Faites attention à la vitesse à laquelle vous circulez sur les grands axes, les petites routes et les rues des villages et du bourg. Veillez à ce que le stationnement ne soit pas gênant pour le voisinage.

- **Tonte**

Une réglementation existe au niveau du département (arrêté préfectoral), la Commune ne souhaite pas prendre de réglementation plus dure.

Les horaires de tonte autorisés sont : du lundi au samedi de 8h00 à 20h00, le dimanche et les jours fériés : de 9h00 à 20h00.

Il faut également tenir compte des situations de chacun (professionnelles notamment) afin d'essayer de conserver de bonnes relations de voisinage en évitant la tondeuse trop tôt le matin ou trop tard le soir.

## Horaires du secrétariat de mairie

Les horaires d'accueil du public du secrétariat de mairie sont les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h30	14h30 à 18h00
Mardi	9h00 à 12h30	Fermé
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h30	14h30 à 18h00
Vendredi	9h00 à 12h30	14h30 à 18h00
Samedi	9h00 à 12h00 (fermé en juillet et août)	Fermé

**Attention : du 05 au 23 août, le secrétariat de mairie sera ouvert au public uniquement les matins du lundi au vendredi aux horaires habituels.**

# Poubelles :

Afin de préserver au mieux l'environnement et pour le bien-être de tous, il est formellement interdit de déposer des ordures, encombrants ou déchets verts sur les espaces publics.

Vous avez à votre disposition plusieurs possibilités :

1. Mettre dans vos poubelles (vertes ou bleues)
2. Déposer en Déchèterie à Saint Gence
3. Présenter vos objets lors du ramassage semestriel des encombrants après inscription auprès du Secrétariat
4. Composter vos déchets

## Collecte des déchets ménagers

Depuis le 1er juin 2023, les collectes sur la Commune ont lieu :

- les **samedis matin des semaines paires** pour les déchets ménagers non-recyclables (**bacs verts**) ;
- les **lundis matin** toutes les semaines pour les déchets recyclables (**bacs bleus**).

**Les poubelles vertes et bleues attribuées aux particuliers sur l'ensemble de la commune doivent être systématiquement retirées de l'espace Public, après la collecte. Ceci, afin de prévenir ou bien d'éviter les accidents.** (Ex : Un bac peut très bien être projeté par le vent, mal rangé par le service de collecte et déséquilibré sur la chaussée ou le trottoir.) Votre responsabilité pourrait être engagée.

## Déchèterie :

La déchèterie de Saint Gence située au lieu dit Puy Boursaud (en direction de Limoges) est actuellement en travaux et devrait rouvrir à l'automne. En attendant, vous pouvez utiliser toutes les déchèteries de Limoges Métropole.

## Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage aura lieu le mardi 3 octobre 2023. Il faut :

- **s'inscrire en ligne** au moins 72 heures avant la date de collecte sur : [encombrants.limoges-metropole.fr](http://encombrants.limoges-metropole.fr)
- au maximum : **3 encombrants par collecte**
- sortir ses encombrants et les **déposer en limite du domaine public**. Ils doivent être sortis la veille du ramassage ou le matin très tôt. Si vous les laissez dans votre propriété, ils ne seront pas collectés.

## Encombrants acceptés :

- 1 gros électroménager (réfrigérateur, four, congélateur, machine à laver, sèche-linge,...),
- 1 gros meuble (canapé, lit, matelas, fauteuil, armoire, buffet, table, blanc,...),
- 1 à 4 chaises, portes ou fenêtres,
- 1 à 3 petits matériels (informatique, hifi, bricolage, jardinage, cuisine),
- 1 à 3 vélos,
- 1 à 3 jeux d'enfants,
- 1 à 10 grands cartons vides et pliés

## Déchets refusés :

- le verre,
- le matériel agricole et le gros matériel de jardinage (tondeuse, ...)
- les souches, bois d'élagage et de tronçonnage,
- les pneumatiques,
- les déchets verts,
- les gravats,
- les matières dangereuses (bonbonnes de gaz, batteries ...),
- les pots de peinture,
- les huiles,
- les véhicules à moteur, les pièces de voiture,
- le matériel industriel et professionnel.

Les déchets non conformes ne sont pas collectés.

**L'abandon d'objets sur le domaine public est un délit puni d'une amende pouvant s'élever à 1 500 €**

## Compostage :

La direction de la Propreté de Limoges Métropole met à disposition des composteurs, vous pouvez les contacter au 0800 86 11 11 (numéro vert et gratuit)

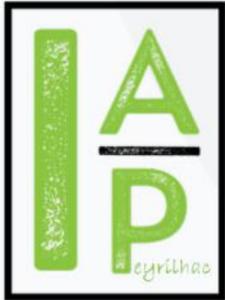
Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les déchèteries, le réemploi, les collectes sur :

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

# Vie Associative

## Inter-Associations de Peyrilhac

Jérémy ROUX



*Rassembler animer équiper*

### **Peyrilhac a fêté l'été le 22 juin**

Pour la deuxième année consécutive, les associations de Peyrilhac ont fêté l'été. C'est avec la bonne humeur qui les caractérise, que nos associations ont proposé au public un concert gratuit du groupe local Gotham et notre Gillou a assuré la fin de soirée. Ils ont également pensé à votre estomac en proposant une restauration de qualité, la viande étant fournie par la boucherie de notre commune.

Malgré un temps incertain et de nombreuses animations prévues, en même temps, dans les autres communes, le public a répondu présent et au vu de leurs sourires et de la bonne humeur qui régnait sur l'esplanade du stade, tout le monde a apprécié ce moment.

Merci à toutes les personnes présentes. Tous les membres qui composent nos associations, trouvent leur récompense à tout ce temps consacré pour les autres dans la participation et les sourires des visiteurs. Passez un bel été



# PEYRILHAC PETANQUE

# Raymond DARDILLAC

Durant ce premier semestre la météo n'étant pas très complaisante avec les manifestations de plein air et notamment avec les compétitions de pétanque, nos différents championnats ont été souvent perturbés, n'encourageant pas nos équipes à disputer les titres. Aucun résultat bien significatif n'a été enregistré par nos participants aussi bien en féminin qu'en masculin. Notons cependant une belle performance de nos 2 jeunes ; Raphael Delaney qui perd en ¼ de finale tête à tête cadet et Baptiste Cousty en ½ finale minime tête à tête également à st Yrieix.

Notre club attire puisque notre effectif ne fait qu'évoluer. Nous avons 76 licenciés cette année contre 61 en 2023 et 32 cartes de membre bienfaiteur.



Raphael Delaney (cadet)  
Baptiste Cousty (minime)

**12 mars 2024 : Journée de la femme** : 6 équipes de Peyrilhac ont participé sur 87 triplètes

**Dans les championnats des clubs** à mi-parcours nos 8 équipes se maintiennent dans le milieu de tableau ; nous espérons un meilleur classement en fin de saison

**En coupe de France open** après avoir battu COUZEIX au 1<sup>er</sup> tour et COMPREIGNAC au 2<sup>-ème</sup> tour nous avons été éliminés au 3<sup>-ème</sup> tour par Bellac (équipe supérieure à nous) ; nous attendons maintenant notre entrée en coupe de la haute vienne pour cette équipe.

**En coupe de la haute vienne vétérans** 2 équipes été engagées ; celle de Jacques Thomas éliminée au 1<sup>er</sup> tour par Panna Loisir et celle de Raymond Dardillac vainqueur contre Linards. Nous attendons maintenant le tirage du 3<sup>ème</sup> tour

**En coupe de la haute vienne féminine** : 1<sup>er</sup> tour vainqueur contre St Victurnien et le deuxième tour se jouera contre Panna Loisir le 26 juillet

Nous avons la lourde tâche cette année d'organiser **le 17 et 18 avril le championnat vétérans départemental** où 152 triplètes sont venues pour y décrocher le titre qui les emmènerait au championnat de France à Castelnaudary : le titre revenait à une équipe d'Isle face à St Junien

Ce fut un excellent championnat grâce aux 42 bénévoles de deux clubs qui ont permis cette réussite que nous remercions très sincèrement et merci à la municipalité pour son aide



Les finalistes du championnat



Préparation des terrains



Vue partielle des joueurs

**Le concours des vacanciers** aura lieu au stade le mercredi 7 août à 14 h00 ouvert à tous avec inscription sur place à partir de 13 h15

**Notre assemblée générale aura lieu le samedi 26 octobre 2024.** Étant donné que c'est une année électorale tout le bureau est sortant mais pouvant se représenter nous faisons appel à de nouvelles candidatures (bien évidemment il faut être licencié au club) afin d'en assurer sa pérennité

Bonnes vacances à tous.

Nous espérons à l'heure où nous rédigeons cet article que vous avez passé ou passerez de bonnes vacances.

Cette année est, pour le comité de jumelage, une année particulière. En effet, nous fêterons nos trente ans de jumelage si l'on fait abstraction des années virus qui nous ont tous touchés. C'est donc le week-end du 23 au 25 août que nous recevrons nos amis de Larraga afin de partager des moments de convivialité où nous nous remémorerons toutes ces années de partage et d'amitié avec certainement des instants riches en émotions. Nous vous donnerons plus de détails lors du prochain bulletin.

## Dates à venir :

**Le samedi 19 octobre soirée paella.**

Réservation à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Attention places limitées

Pour réserver appelez le 06.83.39.36.62



**Assemblée Générale au mois de décembre, date à déterminer.**

## A.C.C.A

## Thierry CHAMPALOUX

La saison de chasse 2023/2024 qui vient de s'achever a réuni les 39 chasseurs de l'ACCA dans une ambiance amicale et conviviale.

En matière de petit gibier, ce sont 90 faisans et 30 perdrix qui ont été lâchés.

L'ACCA adhère au Projet faisans qui a pour objectif de réimplanter des faisans communs dans les secteurs les plus appropriés de la commune. Un second lâcher d'environ 1500 faisans sera effectué cet été. Bien entendu, le tir de ces faisans reste interdit.

Des faisans obscurs seront lâchés pour les amateurs de petit gibier et seul le tir de ces faisans sera autorisé.

A noter que 3 lièvres ont été prélevés cette saison, ce qui confirme le bon développement de l'espèce.

Pour ce qui est du grand gibier, ce sont une vingtaine de chevreuils, une soixantaine de sangliers qui ont été prélevés.

Les tirs sélectifs d'été, à l'affût ou à l'approche, autorisés à compter du 1<sup>er</sup> juin, contribuent quelque peu à la régulation de renards.

Les comptages nocturnes ont permis de constater une évolution favorable du nombre de lièvres. Les populations de renards et de chevreuils restent quasiment constantes.

Concernant l'activité de notre association, le sanglier à la broche prévu début juillet a dû être annulé, le nombre d'inscriptions étant insuffisant.

Dans l'immédiat, nous nous employons à préparer les règlements et autres modalités de chasse relatives à la saison 2024/2025.

Dans cette attente, nous vous souhaitons de passer une agréable période estivale.

## COMITÉ DES SPORTS



Le Comité des Sports de PEYRILHAC finit son exercice 2023-2024 sur une bonne note. Pour sa 3<sup>ème</sup> édition le concours de Pétanque qui a eu lieu le Samedi 13 juillet au stade municipal fut une réussite, avec 88 équipes d'engagées. C'est encore mieux que l'année précédente. Une météo qui nous a souri tout au long de l'après-midi afin de partager un bon moment de convivialité. Bien entendu cette manifestation sera reconduite l'été prochain.

Merci à nos partenaires de la journée

SCM Société des Couvreur Menuisiers

Cycl'air Hygiène

ABLM

Merci à toute l'équipe de bénévoles pour le travail fourni avant, pendant, et après. BRAVO !!!!



Côté sportif :

Pour la saison 2024-2025, une équipe sénior est engagée en championnat, Départementale 3.

Et pour les coupes suivantes :

Coupe de France

Coupe Haute-Vienne

Challenge du district

Les entrainements auront lieu le vendredi soir, et un autre jour dans la semaine à définir.

Toute personne voulant rejoindre l'effectif en tant que joueur, dirigeant, arbitre, ou simple bénévole est la bienvenue. Renseignements au 06 03 84 40 74.

Le Comité des Sports de PEYRILHAC souhaite à tous les Peyrilhacois un agréable été.



Encore une année particulière du point de vue météo ! Les pluies abondantes ont amené des floraisons exceptionnelles : arbustes, vivaces, rosiers. Mais ... l'entretien du jardin n'a pas été facile entre le froid, les averses et la pousse de l'herbe.



En février quelques membres de l'association se sont rendus aux jardins de Laussagne en Charente pour un stage de tressage d'osier pour la fabrication de nichoirs.

Ils nous ont retransmis leur expérience lors d'un atelier au Déj'ai le 26 mars.

Ce mois de mars a été très actif, notre séance de taille annuelle fruitiers rosiers s'est déroulée le 14 mars et notre assemblée générale a eu lieu le 21 mars à la salle des associations.

Cette année pour notre troc de printemps le 4 mai, nous avons proposé en plus des échanges une démonstration de « tataki zomé » (transfert de végétaux sur papier ou tissu par écrasement). Ceci a donné lieu à un joyeux tintamarre sous la halle avec le bruit des marteaux.



L'association a encore été sollicitée par l'association des amis des fleurs de Saint-Junien pour leur concours des jardins fleuris.

Nous sommes retournés au jardin d'hémérocailles, car l'an dernier seuls quelques membres avaient pu y aller.

Rendez-vous pour notre troc d'automne mi-octobre.

# GYMNASTIQUE CLUB

Sylvie RASSAT

Notre saison sportive s'est achevée entre le plaisir d'avoir pratiqué des cours très appréciés de nos licenciés, et oui nous comptons un homme parmi nos effectifs, et le regret de savoir que Julien ne sera pas notre animateur en septembre. Ce dernier concrétise un projet, celui d'ouvrir une salle réservée aux sports de combat et préparation physique associée. Il y aura désormais un lieu unique à Limoges pour ces disciplines, ouverture prévue en octobre.

N'ayant pas la possibilité de conserver les cours à Peyrilhac, Julien nous a mis en contact avec Damien, qui a réalisé un cours, plutôt dynamique, afin de nous faire une idée de ce qu'il pourrait enseigner. Nous tenons à préciser que ses cours seront identiques à ceux de Julien. Par ailleurs, le club proposera à nouveau de la Zumba, une séance de démonstration a eu lieu le 8 juillet, toujours dans l'optique de se faire une idée des futurs cours et recueillir les avis des personnes présentes.

Le planning prévisionnel pour la rentrée serait : lundi cours de renforcement musculaire/cardio de 19h00 à 20h00, puis Zumba le jeudi de 19h45 à 20h45. Cet emploi de temps reste à confirmer, nous mettrons les informations actualisées sur notre page du site internet de la commune fin août/début septembre. La cotisation passera à 96 euros pour 2 cours.

Notre saison s'est donc clôturée le 3 juillet avec le pot de l'amitié, à cette occasion le club a remis une carte cadeau à Julien, pour fêter son départ et le remercier de son investissement pour notre association.

En attendant de vous retrouver dès le lundi 9 septembre, nous vous souhaitons un bel été et de joyeuses vacances.

Sportivement, le bureau.



2024 : Un début d'année plein de projets

Au **Mali** au **pays dogon** la sécheresse est importante et ne favorise pas les plantations.

Plusieurs projets importants ont débuté : la culture de l'oignon est une production commune sur toute la région, tout le monde récolte et vend en même temps, ce qui fait que les prix de vente ne sont pas élevés, un des 1<sup>er</sup> projet consiste à créer un séchoir qui va permettre d'étaler dans le temps la vente des oignons, sa construction est en cours.

Associé à ce projet un centre d'alphabétisation va voir le jour permettant aux femmes de maîtriser la langue et ainsi assurer correctement la vente des produits sur les marchés.

Un 3<sup>ème</sup> projet est en cours de création, il associe plusieurs villages. Partant du fait qu'il y a beaucoup de paludisme, il a été décidé de faire des plantations d'arbustes appelés Artemisia, les feuilles séchées permettent aux femmes de faire des tisanes qui prises en préventif et en curatif réduit le nombre de personnes atteintes par cette maladie.

En **Inde**, nous aidons un nouveau village situé au Tamil Nadu : **Senthamangalam**. Les besoins de ce village sont souvent identiques à ceux que nous avons déjà aidés à savoir : Education, santé et autonomie alimentaire.

Deux importants soutiens apportés aux femmes (alphabétisation et microcrédit) leur ont permis d'acquérir autonomie et indépendance. Elles ont pu ainsi créer de nouvelles activités (création de vêtements, de plats préparés, élevage des chèvres ou de vaches, etc ...), vendre leurs produits sur les marchés et en retirer des revenus.

Les microcrédits consistent à donner une certaine somme qui est divisée en parts égales auprès de plusieurs femmes. Au bout de 6 à 8 mois la somme est remboursée sans intérêt et re-divisée à un nouveau groupe de femmes souvent 10 à 15 personnes.

Le financement de ces projets se fait par les dons des adhérents ainsi que par diverses activités et randonnées tant sur Peyrilhac que vers Bordeaux.

Une prochaine randonnée se déroulera le **samedi 7 septembre départ de Banèche en soirée**, des précisions seront communiquées via Panneau Pocket, une boutique éphémère sera présente.



*Création de vêtements*

*Inde*



*Création instrument musique*

*Inde*



*Elevage de chèvres*

*Inde*



*Construction séchoir et centre alphabétisation*

*Mali*

Bonnes vacances à tous.

Pour toute information sur l'association, pour nous aider à soutenir ces projets, vous pouvez vous adresser à :

**RENCONTRES et SOLIDARITES**

**2, allée du château 87510 Peyrilhac**

**tél. 06.64.19.00.54 ou 05 55 75 64 09**

[www.rencontresetsolidarites.fr](http://www.rencontresetsolidarites.fr)

[info@rencontresetsolidarites.fr](mailto:info@rencontresetsolidarites.fr)



L'assemblée Générale du club s'est déroulée le 17.02.2024.

L'ancien bureau présidé par M. Jean-Claude CHALEIX n'a pas souhaité renouveler son mandat. Un nouveau bureau a été formé.

Présidents d'honneur : Claude COMPAIN, Danielle PORCHER et Christine MUJICA.

Présidente : Françoise HAMEL

Vice-présidente : Dany BAZIN

Trésorière : Janine BILLAT

Secrétaire : Martine CHALEIX

ainsi que plusieurs membres .

Grace à cela nous avons pu continuer à assurer nos après-midis récréatives du jeudi. A ce sujet un petit rappel pour des personnes susceptibles d'être intéressées, nous vous rappelons que nous pratiquons plusieurs sortes de jeux au choix de chacun ( belote , scrabble , rumikub , skipo , triomino) le tout dans une ambiance très conviviale et avec vers 16h30 une petite pause gustative !!

Cette année nous avons aussi organisé un repas agréable à l'Auberge de Taillac (Chamborêt) où nous avons réuni quarante-cinq convives.

Nous avons eu une pensée pour les manquants (quatre personnes qui n'ont pas pu venir) et hélas pour les adhérents disparus.

Enfin le 9 juillet nous avons passé un après-midi intergénérationnel avec les enfants de l'ALSH du SIEPEA de Veyrac -Peyrilhac-ST-Gence pour la fabrication du « vole au vent » ou « vols dans le vent » comme il vous plaira ! mais ces vols au vent-là ne se consomment pas ,,, , ! Hélas !!

Six d'entre nous ont répondu à l'invitation d'Anissa et Gaël pour la fabrication de ces objets. Cette fabrication s'est avérée un peu délicate dans la phase du collage des bandes multicolores ! Les rires et la bonne humeur sont venus à bout de ces petits soucis. Pour finir le goûter qui nous a tous réunis était le bienvenu !

Tout le monde a bien apprécié ce bel après-midi de partage et de détente.





## Amicale laïque de l'école de Peyrilhac

Après une fin d'année riche en actions et manifestations autour de Noël (vente de calendriers, de sapins, de chocolats ; participation au marché de Noël et accueil du Père Noël qui a apporté de nombreux cadeaux et un spectacle pour tous les enfants) , l'amicale laïque a poursuivi son activité au cours de l'année 2024.

Voici donc les actions menées par l'amicale laïque depuis janvier 2024 :

\* **le 11 février, un loto** a réuni à la salle polyvalente environ 200 joueurs, faisant ainsi salle comble.

De très nombreux lots de valeur ont été distribués : colis de viande, nombreux bons d'achat, entrées parcs (Puy du Fou, Futuroscope, Parc du Reynou),..., faisant la joie de tous les gagnants.

\* l'arrivée des **fêtes de Pâques** a permis à l'amicale d'organiser une **vente de chocolats MONBANA**.

L'amicale laïque remercie tous les participants à cette vente, car chaque commande a permis d'apporter un bénéfice à l'amicale.

\* **le 25 mai**, l'amicale a invité tous les enfants pour une **après-midi dégustée au Rucher Ân'imé**, ferme apicole pédagogique située à Cieux.

Une vingtaine d'enfants ont répondu présents et ont été accueillis par Alexandra et Brice Rigod.

Une balade au cœur de la forêt leur a été proposée, ponctuée par des lectures de petites histoires par Martine Linol, de l'association Lire et faire lire.

Brice Rigod a, lui, proposé une animation pédagogique autour du thème de la ruche et des abeilles.

L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par l'amicale aux enfants et à leurs parents.

Nous remercions encore Martine Linol, ainsi que Alexandra et Brice Rigod, qui ont enchanté petits et grands et ont permis à tous de passer un très bon moment.

\* **le 01 juin**, l'amicale a organisé, à la salle polyvalente, une **soirée Burgers**, préparés par les membres de l'amicale.

Deux options étaient proposées : possibilité de restauration sur place ou vente à emporter.

Une quarantaine de personnes se sont donc retrouvées dans la salle polyvalente pour déguster leur burger et profiter du karaoké et de la soirée musicale animés par DJ Elvis.

\* **le 29 juin**, l'amicale a organisé la **fête de l'école** sur l'esplanade du stade.

Dès 15h, les enfants ont pu s'amuser dans les structures gonflables installées sur le stade, et profiter des jeux en bois.

Deux maquilleuses ont, pendant une partie de l'après-midi, enchanté les enfants par leur prestation.

Un stand de chichis, barbes à papa, granitas et pêche aux canards étaient présents dès l'après-midi jusqu'en soirée.

Des petits jeux ont été proposés sous forme de petites olympiades : course à l'œuf, course en sac, course à trois pattes, tir à la corde, pour le plaisir de tous les enfants qui y ont participé et se sont vus chacun remettre à la fin de ces jeux une petite médaille.

S'en est suivi le spectacle présenté par les enfants et préparé avec les animateurs du SIEPEA.

Pendant plus d'une heure, les enfants se sont succédés sur le podium afin de présenter, par groupe, leurs petites créations sur différents thèmes.

Ce spectacle s'est terminé par une flashmob regroupant tous les enfants sur le stade.

L'amicale laïque remercie encore très sincèrement Noémie Nohant, la directrice du Pôle Enfance au SIEPEA, ainsi que tous les animateurs pour leur investissement dans la préparation de ce spectacle et leur présence auprès des enfants ce samedi 29 juin.

Après le spectacle, un lâcher de ballons a eu lieu sur le stade en hommage à Sylvie Renard et Hélène Guillaumie, disparues au cours de l'année scolaire.

Cette fête s'est poursuivie par le tirage de la tombola et aux stands de restauration et buvette où sandwiches, frites, gâteaux et boissons permettaient à chacun de se restaurer avant qu'une animation musicale soit proposée par Grégory Néquier.

**L'amicale laïque remercie encore très sincèrement tous ceux qui, par leur aide et leur soutien, ont contribué à la réussite de cette fête d'école.**

Le principal regret que l'on puisse exprimer est l'absence de l'équipe enseignante qui a fait le choix de ne pas participer à cette fête d'école.



\* A noter aussi que, dans le cadre de son soutien aux actions menées par l'équipe enseignante, l'amicale laïque a participé au financement :

- de l'intervention d'un archéologue au sein de l'école
- du voyage scolaire de fin d'année pour toutes les classes

L'année scolaire s'est terminée sur une note très positive pour l'amicale laïque, tant en terme d'actions et manifestations que de bénéfices réalisés au cours de cette année.

L'amicale remercie très sincèrement toutes celles et tous ceux qui se sont associés à ces actions au cours de cette année scolaire, vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la prochaine rentrée scolaire.

Pour l'**année scolaire 2024-2025**, des actions sont déjà en cours d'élaboration :

- \* le **vendredi 13 septembre 2024**, à **20h00**, se tiendra l'**assemblée générale de l'amicale laïque**, à la salle des associations
- \* le **samedi 28 septembre** à 20h00 est prévu un **concours de belote** à la salle polyvalente
- \* le **dimanche 16 février 2025**, un **loto** devrait être organisé à la salle polyvalente
- \* une **soirée à thème** avec restauration sur place et animation le **17 mai 2025**
- \* la fête de l'école dont la date n'est pas encore fixée

D'autres actions seront menées durant la prochaine année scolaire.

Vous pourrez retrouver les informations au fil de l'eau en nous rejoignant sur la page Facebook de l'association en scannant le QR Code ci-joint

ou en suivant la diffusion de nos manifestations sur l'application Panneau Pocket.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour apporter votre aide et/ou vos idées, n'hésitez pas à prendre contact au numéro indiqué ci-dessous dès maintenant ou à compter de la prochaine rentrée scolaire.



Philippe COUSTY

Président de l'amicale laïque de l'école de Peyrilhac

06 75 08 28 50

# MOTO MOVE limoges

Cette association qui s'est établie à Conore a proposé une journée souvenir Johnny Hallyday le samedi 15 juin.

Les bénéfices de la journée étaient reversés à la lutte contre la mucoviscidose.

Les bikers et motards ont fait une halte dans la cour d'école et ils ont proposé un baptême de moto.



Prothésiste  
ongulaire

Extensions gel  
Renfort/gainage  
Semi permanent  
Press on nails

A. Subtil'Art

9 RUE DES SOUTERRAINS  
87510 PEYRILHAC

asubtilart  
A.Subtil'Art  
06-60-54-17-14

Une nouvelle commerçante s'est installée à Peyrilhac

Peyrilhac Inform'

PEYRILHAC  
N° 83 - AOUT 2024

Bulletin Municipal « Peyrilhac Inform' »  
N°83– Août 2024

Directeur de la publication :  
Claude COMPAIN, Maire de Peyrilhac.

Crédit photos : Mairie de Peyrilhac

Impression : Imprimerie METTAI  
38, avenue Maryse Bastié à Couzeix

Imprimé à 700 exemplaires  
Distribué par nos soins.

## MAIRIE

### Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h30	14h30 à 18h00
Mardi	9h00 à 12h30	Fermé
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h30	14h30 à 18h00
Vendredi	9h00 à 12h30	14h30 à 18h00
Samedi	9h00 à 12h00 (fermé en juillet et août)	Fermé

Téléphone du secrétariat : 05.55.75.84.15

Courriel : [secretariat.mairie@peyrilhac.fr](mailto:secretariat.mairie@peyrilhac.fr)

Attention : du 05 au 23 août, le secrétariat de mairie sera ouvert au public uniquement les matins du lundi au vendredi aux horaires habituels.

### DECHETERIE

Saint-Gence – lieu-dit Puy Boursaud (en direction de Limoges)  
Mercredi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

#### Collecte des déchets ménagers

Les collectes ont lieu:

- Les samedis matin des semaines paires pour les ordures ménagères (bacs verts) ;
- Les lundis matin pour les déchets recyclables (bacs bleus).

### Direction propreté de Limoges Métropole

Commande et remplacement des bacs verts et bleus, problème de collecte :

0800 86 11 11 (gratuit depuis un poste fixe)

### ENEDIS

Dépannage électricité : 0 972 675 087

### Distribution de l'eau potable

Géré par la Communauté Urbaine Limoges Métropole  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Tél : 05 55 45 62 36

Urgences week-end et jours fériés : 05 55 04 46 00

[eau@limoges-metropole.fr](mailto:eau@limoges-metropole.fr)

[www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr)

### Gendarmerie de Nieul

24 rue des Vignes 87510 Nieul

Tel : 05.55.75.80.07

### URGENCES

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Toutes urgences : 112

*Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes*

Télécharger l'application

Panneapocket

Sur votre smartphone

Pour avoir les informations

de la commune.

**Panneau  
Pocket**

 [facebook.com/peyrilhac](https://facebook.com/peyrilhac)

  
**PEYRILHAC.fr**  
site officiel